

Sprayfon Plus 3®	Fiche de données de sécurité selon 1907/2006	Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 1 de 8/ 00 Revision : 04
-----------------------------	---	---

Dénomination : SPRAYFLON Plus 3*

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Informations sur le produit :**

Dénomination : Sprayfon Plus 3, 300 ml (bombe aérosol)*

Utilisation de la substance/préparation:

Comme agent universel de démoulage, de glissement et de lubrification pour tous les domaines de l'industrie. Il sert à lubrifier les filetages, tiroirs, glissières et systèmes de transport.

- **Fabricant/fournisseur :** Saint-Gobain Performance Plastics

2. Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique :**

Préparation d'un aérosol de PTFE polytétrafluoréthylène en hydrocarbures

- **Constituants dangereux :**

Désignation	No. CAS	No. CE	% en poids	Classification	Phrases R
Propane	74-98-6	200-827-9	30 - 50	F+	12
Butane	106-97-8	203-448-7	30 - 50	F+	12
Isobutane	75-28-5	200-857-2	5 - 10	F+	12
Titane tetrabutanolate	5593-70-4	227-006-8	1 - < 5	Xi	10, 38, 41
2 - Propanol	67-63-0	200-661-7	1 - <15	F, Xi	11, 36, 67

Autres renseignements :

Les concentrations maximales admissibles au poste de travail, autant que disponibles, sont données au chapitre 8. Pour le libellé des phrases R citées, se référer au chapitre 16.

3.* Identification des dangers

- Suivant la directive 1999/45/CE sur les préparations, cette préparation est classifiée comme étant dangereuse.

- Classification : F+ Extrêmement inflammable
Xi Irritant

- **Désignation des dangers :**

12 – Extrêmement inflammable

36 – Irritant pour les yeux

38 – Irritant pour la peau

41 – Risque de lésions oculaires graves

<p>Sprayfon Plus 3®</p>	<p align="center">Fiche de données de sécurité selon 1907/2006</p>	<p>Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 2 de 8/ OO Revision : 04</p>
-----------------------------	---	---

- 67 – L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
- Concernant l'environnement voir le chapitre 12 de la présente fiche.

4. Premiers secours

- **Renseignements généraux :**
Les carburants gazeux (propane/butane) ne provoquent pas d'effets toxiques spécifiques. Eviter l'inhalation directe du jet pulvérisé.
- **Après inhalation :**
Amener la personne à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, faire administrer de l'oxygène. Attention : Eviter absolument l'inhalation des produits de décomposition de la substance active PTFE (> 360°C), ceux-ci ayant un effet très toxique. Amener la personne à l'air frais et au repos. Consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau :**
Risque d'une hypothermie par le froid d'évaporation élevé. Recouvrir les parties affectées d'un bandage stérile. Ne pas frotter. Laver abondamment à l'eau.
- **Après contact avec les yeux :**
Enlever les lentilles de contact. Rincer les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 10 minutes en écartant les paupières. Consulter un médecin.
- **Après ingestion :**
Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction appropriés :**
Refroidir les récipients en danger avec de l'eau.
Grands foyers d'incendie : Eau pulvérisé, mousse.
Petits foyers d'incendie : Dioxyde de carbone, poudre d'extinction, eau pulvérisé.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :**
Aucune information.
- **Danger particulier par la substance, les produits de combustion ou les gaz dégagés :**
Risque d'explosion en cas d'exposition prolongée au feu, formation possible de produits toxiques de pyrolyse, de fumée et d'hydracide fluoré.
- **Equipement spécial de sécurité :**
En cas de libération et d'incendie de quantités importantes et en vu du dégagement de substances toxiques lors de la décomposition du PTFE, porter un appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant (appareil isolateur) et les vêtements de protection intégrale.
- **Autres renseignements :**
Classe de feu : C (substances gazeuses et sous pression)
En cas d'incendie, informer les pompiers sur la présence de récipients sous pression. Si possible éloigner les récipients de la zone de danger. Formation possible de mélange gaz-air explosif. Refroidir les récipients en danger avec de l'eau pulvérisé. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable. Eviter la pénétration dans les canalisations. Risque d'explosion. Evacuer l'eau d'extinction contaminée conformément aux prescriptions légales.

<p>Sprayfon Plus 3®</p>	<p>Fiche de données de sécurité selon 1907/2006</p>	<p>Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 3 de 8/ OO Revision : 04</p>
-----------------------------	--	---

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle de l'aérosol, sans décomposition

- **Précautions individuelles :**
Ecarter les sources d'inflammation. Ne pas fumer. Assurer une ventilation suffisante. Ne JAMAIS diriger le jet d'eau sur les liquides. Amener les victimes à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, administrer la respiration artificielle ou l'oxygène. Recouvrir les parties affectées par l'hypothermie avec un bandage stérile. Consulter un médecin. Voir chapitre 8.
- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation et des températures élevées. Retenir les liquides en cas de fuite de quantités importantes. Eviter la pénétration dans les canalisations. Voir chapitre 7.
- **Méthode de nettoyage/récupération :**
Enlever mécaniquement les résidus de PTFE. En cas de dispersion d'aérosol/gaz, assurer une aération suffisante. Evacuer les produits recueillis suivant chapitre 13.

7. Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
En cas d'allergies, d'asthme, d'orthopnée répétée ou chronique, éviter le contact avec les préparations de cette sorte.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :
Observer les prescriptions de TRG 300 : Conditions particulières pour les bombes aérosols. Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail. Assurer également une bonne ventilation au niveau du sol car les vapeurs/gaz sont plus lourds que l'air. Installer des détecteurs de gaz. Protéger les puits et les canaux contre la pénétration de gaz.
- **Préventions des incendies et des explosions :**
Placer dans un endroit visible de l'atelier, une couverture anti-feu et un extincteur dont la classe-feux correspond aux matières combustibles existantes dans l'environnement. Utiliser du CO₂ ou un extincteur à poudre avec cartouche de gaz.
- **Stockage :**
Marquer les récipients d'une manière précise et durable. En cas de stockage/mise à la disposition dans les ateliers, tenir les récipients fermés et dans un endroit frais et bien ventilé. Ne pas stocker dans ou près des chemins de fuite et des ateliers de travail.
Atomiseur de 300 ml
Type/matière de l'atomiseur : récipient de fer-blanc
Température de stockage mini : 10°C
Température de stockage maxi : 25°C
Classe de stockage : 2B, aérosols
Remarque :Observer le « Konzept für die Zusammenlagerung von Chemikalien » (projet pour le stockage commun de produits chimiques) de VCI

Sprayfon Plus 3®	Fiche de données de sécurité selon 1907/2006	Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 4 de 8/ OO Revision : 04
-----------------------------	---	---

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

- **Composants à valeurs limites à surveiller au poste de travail :**

Identité des composants			Valeur seuil/lieu de travail		Seuil maxi	Remarques
Désignation	No. EC	No. CAS	ml/m3 (ppm)	mg/m3	Facteur de dépassement	
Propane	200-827-9	74-98-6	1000	1800	4(II)	DFG
Butane	203-448-7	106-97-8	1000	2400	4(II)	DFG
2 - Propanol	200-661-7	67-63-0	200	500	2(II)	DFG, Y
Isobutane	200-857-2	75-28-5	1000	2400	4(II)	DFG

- **Remarques complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes TRGS 900 et TRGS 901 en vigueur au moment de son élaboration ou bien sur la base de données BGIA GESTIS concernant les composants.

- **Equipement de protection individuel :**

- **Protection respiratoire :**

Seulement en cas d'aération insuffisante ou d'incendie quand il y a le risque d'un dégagement de produits toxiques de décomposition du PTFE. Brouillard aérosol de propane/butane/acétone : Irritation modérée des muqueuses par les vapeurs et tout particulièrement par le composant acétone; effet narcotique en concentrations élevées. Après ingestion, risque de perturbations gastrointestinales.

Type de masque : Masque intégral de classe 1 suivant DIN EN 141 ou demi-masque/quart de masque suivant DIN EN 140.

Appareil de protection respiratoire : filtre à gaz AX du groupe 2 (gaz et vapeurs organiques) suivant DIN EN 371

Couleur : brun

Utiliser les filtres uniquement dans l'état tel que livré. L'utilisation répétée n'est admissible qu'au cours d'un seul jour de travail (maxi 8 heures) pour autant que la durée maximale d'utilisation des filtres ne soit pas dépassée. Ne pas utiliser les filtres AX en présence de mélanges de composés à faible point d'ébullition ou d'autres composés organiques.

Remarque: Observer la recommandation de la fiche technique de protection respiratoire BGR 190 „Einsatz von Atemschutzgeräten“.

- **Protection des mains :**

Il est recommandé de porter des gants de protection appropriés (DIN EN 511 – froid).

Un soin préventif pour la protection de la peau est nécessaire. Gants en cuir ou en tissu épais.

Remarque : Observer la recommandation de la fiche technique de protection des mains BGR 195 « Einsatz von Schutzhandschuhen ».

- **Protection des yeux :**

Il est recommandé de porter des lunettes appropriées.

Lors de la manipulation de gaz comprimé porter au moins des lunettes à protection latérale suivant DIN EN 166.

Lors de la manipulation de gaz liquidié porter des lunettes masque et une masque de tête.

- **Protection du corps (autre que les mains) :**

Lors de la manipulation de bouteilles de gaz sous pression porter des chaussures de sécurité suivant DIN EN 344. Porter des vêtements de protection anti-statiques et retardateur de flamme.

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Veiller à une bonne ventilation du poste de travail. Ne pas manger, boire, fumer ou priser pendant l'utilisation. Après contact avec la peau, se laver abondamment à l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant approprié. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Les standards mini concernant les mesures de protection à prendre lors de la manipulation des matières de travail sont définis dans la liste TRGS 500.

Sprayfon Plus 3®	Fiche de données de sécurité selon 1907/2006	Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 5 de 8/ OO Revision : 04
-----------------------------	---	---

9. Propriétés physiques et chimiques

- **État physique :** aérosol
- **Couleur :** clair
- **Odeur :** caractéristique

	Valeur/plage	Unité	Méthode
Valeur pH	Ne peut être déterminée	-	-
Point/plage d'ébullition	-42 à 0, carburant gazeux	°C	Valeur littéraire : ICSC 0087
Point d'éclair	<-21 (propane/butane)	°C	Valeur littéraire : ICSC 0319 ; ICSC 0232
Auto-inflammabilité (solide, gazeux)	Oui	-	-
Température d'inflammation:	450 – propane	°C	Valeur littéraire : ICSC 0319
	365 – butane	°C	Valeur littéraire : ICSC 0232
Danger d'explosion			
- limite inférieure	1,8 butane/2,1 propane	% vol.	Valeur littéraire : ICSC 0232 ; ICSC 0319
- limite supérieure	8,4 butane/9,5 propane	% vol.	Valeur littéraire : ICSC 0232 ; ICSC 0319
Propriétés supportant le feu	-		
Pression vapeur	840 propane	kPa	Valeur littéraire : ICSC 0319
	213,7 butane	kPa	Valeur littéraire : ICSC 0232
Solubilité dans l'eau	Insoluble	-	-
Viscosité	Pas de données disp.	-	-

10. Stabilité et réactivité

- **Conditions à éviter :**
Observer les recommandations par rapport à la manipulation et au stockage suivant chapitre 7. Ne pas pulvériser le contenu sur une flamme ou sur tout autre corps ayant été exposé à la chaleur. L'augmentation de la pression entraîne le risque d'explosion, flammes, sources d'inflammation. Charges électrostatiques.
- **Substances à éviter :**
Eviter le contact avec d'autres produits chimiques. Eviter le contact avec les oxydants. Eviter le contact avec les acides forts. Amines et ammoniac. (Pour plus de renseignements voir le chapitre 7.)
- **Produits de décomposition dangereux (PTFE) :**
En cas de décomposition du PTFE formation d'oléfines fluorées, de fluorure de carbonyle et de hydrogène fluoré. Aucun produit de décomposition au-dessous de 230°C. Décomposition significative au-dessus de 360°C. En cas d'incendie risque de formation de produits de pyrolyse toxiques. (Pour plus de renseignements voir le chapitre 5.)

11. Informations toxicologiques

- **Expériences pratiques :**
Pas d'effet toxique en cas d'usage conforme.
- **Autres observations :** Risque de gelures et de mal à la tête.

Sprayfon Plus 3®	Fiche de données de sécurité selon 1907/2006	Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 6 de 8/ OO Revision : 04
-----------------------------	---	---

- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Aucune analyse n'a été faite avec ce produit. Classification de la préparation suivant la méthode conventionnelle (procédé de calcul de la directive générale 1999/45/CE) et les risques toxicologiques (détails suivant chapitres 2 et 15).

12. Informations écologiques

- **Catégorie de pollution des eaux**
Catégorie de pollution des eaux 1 = pollution faible ((VwVwS – 17.05.99) Indice 135.
- **Indications écologiques complémentaires :**
Après évaluation suivant la méthode conventionnelle de la directive sur les préparations 1999/45/CE, le produit ne présente aucun danger pour l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

- **Elimination/Déchet Produit :**
Elimination suivant les directives 75/442/CE et 91/689/CE sur les déchets et sur les bombes aérosols (vides) en fer-blanc avec vanne et tube ascendant en matière plastique.
Recommandation :
Eliminer après vidage complet en accord avec les réglementations en vigueur.
Catalogue européen des déchets:
Le clé/la désignation est déterminé suivant le catalogue européen des déchets en fonction des branches et procédés.
07 07 04 autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
16 05 04 gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses
20 01 99 autres fractions non spécifiées ailleurs
- **Elimination/Emballages non nettoyés :**
Eliminer après vidage complet en accord avec les réglementations en vigueur.
Catalogue européen des déchets:
150104 emballages métalliques (récipients vides)
150111 emballages métalliques contenant une matrice poreuse solide dangereuse, y compris des conteneurs à pression vides.

14. Informations relatives au transport

Effectuer le transport en accord avec ADR (route), RID (train), IMDG (maritime) et ICAO/IATA (aérien).

Transport par terre ADR / RID et GGVS/GGVE :

Classe ADR/RID:	2
Indice/lettre :	5F
No ONU:	1950
Désignation du produit :	récipients à gaz sous pression
Désignation technique exacte :	aérosols
Groupe d'emballage:	n.a.
Indication pour les documents de transports et l'emballage	
Volume ou masse :	300 ml
Etiquette de danger:	2.1
Code d'emballage ou instruction :	P204
	P204/LQ2
	MP9

Sprayfon Plus 3®	Fiche de données de sécurité selon 1907/2006	Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 7 de 8/ OO Revision : 04
-----------------------------	---	---

Transport maritime IMDG/GGVSee

Classe IMDG/GGVSee:	2.1
No ONU:	1950
Désignation du produit :	récipients à gaz sous pression
Désignation technique exacte :	aérosols, limited quantities
Groupe d'emballage:	n.a.
No EMS:	EMS Fire = F-D // EMS Spill = S-U
Marine Pollutant :	n.a.
Remarque :	compressed gas

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR

Classe ICAO/IATA:	2.1
No ONU:	1950
Groupe d'emballage:	n.a.
Désignation technique exacte :	aérosols, inflammable
Indications complémentaires :	
Etiquette de danger:	flammable gas
Packing instruction No.	Passenger : 203 Cargo : 203

15.* Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives 1999/45/CE et 67/548/CE**
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



F+ Extrêmement inflammable



Xi Irritant

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**

- **Phrases R:**

- R12 Extrêmement inflammable
- R36 Irritant pour les yeux
- R38 Irritant pour la peau
- R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

- **Phrases S:**

- (2) Conserver hors de la portée des enfants
- 9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé
- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer
- 23 Ne pas respirer les aérosols
- 24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste
- 33 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
- 39 Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Sprayfon Plus 3®	Fiche de données de sécurité selon 1907/2006	Modifiée le: 26.05.2009 Imprimée le: 26.05.2009 Page: 8 de 8/ OO Revision : 04
-----------------------------	---	---

- **Identification particulière de certaines préparations:** n.a.
- **Règlementation nationale:**
- **Observer les remarques par rapport à la limitation d'emploi:** Jeunes travailleurs (§ 22 de la loi sur la protection des jeunes travailleurs).
- **StörfallIV** (décret relatif aux incidents) (12.BImSchV): Annexe II, No. 1 Gaz inflammables
- **VbF:** All
- **Instructions techniques de la qualité d'air (TA-Luft – 2002):**
Chapitre 5.2.6 (matières organiques gazeuses) Classe li
Flux de masse: 0,50 kg/h ou concentration en masse: 0,10 g/m3
ne doivent pas être excédés.
- **Classification suivant les directives VOC (composés organiques volatiles) :** 95 %
- **Catégorie de pollution des eaux:**
1 = pollution faible (Indice 135, annexe 1 de VwVwS du 17.05.99)
- **Autres règles, restrictions ou interdictions:**
- **Fiche technique sur les produits dangereux :**
TRGS 300 – Techniques de sécurité
Observer l'ordonnance sur la prévention des accidents et les principes de la médecine du travail.

16. Autres informations

- **Libellé des phrases R du chapitre 2 :**
R12 Extrêmement inflammable
R36 Irritant pour les yeux
R38 Irritant pour la peau
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges
- **Recommandations par rapport à la formation :**
Formation aux Premiers Secours
- **Recommandation(s) par rapport à l'utilisation:**
Utilisation professionnelle/industrielle
- **Sources de données:**
Les données ont été tirées de publications spécialisées
<http://www.baua.de/de/Themen-von-A-Z/Gefahrstoffe/Gefahrstoffe.html> nnn=true;
<http://www.hvbg.de/d/bia/fac/isi-db/index.html>;
<http://www.umweltbundesamt.de/wgs/mysql-wgk.html>;
<http://www.vci.de>
et ont été complétées par des expériences pratiques.
- **Autres informations**
Les présentes indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances et conformes à la législation CE et nationale. Elles ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit.